

## Mécanicien-ne Réparateur-trice de cycles et motocycles

FORMACODE : 23 635 - CODE ROME : I 1607

### Le Métier

Le (la) réparateur cycles et motocycles est un mécanicien qualifié capable d'intervenir à tous les stades de fonctionnement des engins deux roues à motorisation thermique ou électrique. Il doit être capable de préparer, d'entretenir, de réparer et échanger des éléments sur ces engins.

Il peut être appelé à intervenir sur tous types de vélos, vélomoteurs, scooters et motos.

Il peut également avoir un rôle de conseil auprès de la clientèle (vente, accessoires, pièces détachées).

### Lieux et conditions d'exercice

Travail en atelier, seul ou en équipe, nécessitant parfois des contacts avec la clientèle (prise en charge du véhicule ou restitution).

Le mécanicien peut avoir à essayer les engins (essai sur route), la possession du permis A peut être exigée à l'emploi.

### Débouchés et évolution

Tout magasin de réparation, de mise au point de motos et cycles. La profession recherche du personnel qualifié.

La technicité des matériels exige une formation permanente en cours d'emploi.

Après quelques années d'expérience et une formation complémentaire, un mécanicien en cycles et motocycles pourra se mettre à son compte ou travailler chez les fabricants dans les ateliers de réparation ou au service contrôle qualité.

### Qualités requises

- Etre passionné de moto ou de vélo est un plus,
- Rigueur et précision sont indispensables pour déceler une panne et réparer efficacement, ainsi que le sens de l'organisation,
- Esprit de recherche et sens déductif sûr,
- Facilités d'expression et qualités relationnelles.

### A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation est accessible au public reconnu Travailleur Handicapé sur décision de la CDAPH.

Elle est destinée à un public adulte mixte orienté par cette commission.

Les frais de formation sont pris en charge par le régime de prestation sociale de la personne accueillie, et la rémunération est prise en charge par l'ASP, selon la réglementation en vigueur.

### Formation- emploi - situation de handicap

Chaque demande peut bénéficier en amont si besoin d'une évaluation médicale par le médecin du centre pour répondre à un questionnaire lié à la possibilité d'engager ce parcours.

Afin d'assurer l'accessibilité du parcours de formation et d'anticiper les adaptations éventuelles, il est possible de contacter la responsable du secteur formation.

# Programme de la formation

Formation qualifiante organisée en 3 activités types :

## Activité 1 :

Réaliser le montage et le service après-vente des cycles et des vélos à assistance électrique

- Effectuer l'entretien, les réglages et la remise en état des cycles.
- Monter et régler les cycles neufs ou d'occasion destinés à la vente.
- Monter et adapter les accessoires complémentaires de cycles.
- Contrôler, réviser ou remplacer les équipements de cycles.
- Contrôler et remettre en état un système de motorisation de vélo à assistance électrique.

## Activité 2 :

Réaliser l'entretien périodique et la préparation à la vente des motocycles thermiques et électriques

- Effectuer l'entretien périodique et le remplacement des pièces d'usure courantes des motocycles.
- Monter et régler les motocycles neufs ou d'occasion destinés à la vente.
- Monter et adapter les accessoires complémentaires de motocycles.
- Contrôler, dépanner et remettre en état le système électrique de propulsion d'un motocycle électrique.

## Activité 3 :

Réparer les motocycles à moteurs thermiques

- Effectuer la réparation mécanique des moteurs thermiques 2 et 4 temps de motocycles.
- Contrôler, dépanner ou remplacer les équipements périphériques de motocycles.
- Remettre en état les systèmes de transmission des motocycles.
- Remettre en état les organes de la partie cycle des motocycles électriques.

## Périodes d'application

3 périodes en entreprise de 5 à 6 semaines (une après chaque activité).

## Durée de la formation

14 mois (1680 heures)

Entrée tous les 7 à 8 mois

## Diplôme

Titre professionnel de niveau V (arrêté du 22 décembre 2003, JO modificatif du 28 juin 2014) – inscrit au répertoire National des certifications professionnelles et délivré par le Ministère chargé à l'emploi. Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans les arrêtés relatifs aux conditions de délivrance des titres professionnels du ministère chargé de l'emploi.

## Autres informations

- Accompagnement au développement de compétences transverses : la formation est assortie de séquences d'initiation aux techniques de recherche d'emploi.
- Au cours de la formation, l'Espace Ressources Information permet d'avoir une aide à la rédaction de CV, à la consultation des annonces d'emploi, et de répondre aux demandes spécifiques.

*La formation peut être précédée d'une période de 3 à 6 mois de remise à niveau afin de permettre aux personnes n'ayant pas le niveau requis de mettre à jour leurs connaissances scolaires.*

**Vous souhaitez visiter l'établissement :** Chargé d'admission au 03 20 10 43 72

**Vous avez besoin d'informations complémentaires au sujet de la formation :**  
Assistante du Service Formation au 03 20 10 43 91

**Formateur au 03 20 10 43 85**

**Localisation :** urbaine, à 10 mn de la station de métro CHR Oscar Lambret (accès direct en bus possible).  
**Hébergement et restauration :** chambres individuelles dont certaines sont spécifiquement adaptées aux personnes à mobilité réduite, restauration pouvant être adaptée aux besoins individuels (régimes,...).  
**Activités culturelles, de loisirs :** organisées par le conseil de vie sociale, en collaboration avec l'animatrice du Centre.

**Centre Lillois de  
Réadaptation Professionnelle**  
3 rue du Docteur Charcot  
CS 20001 - 59041 LILLE  
Tél : 03 20 10 43 60

